

Délibération 4/2021

Comité Syndical Lozère Numérique

Le 18/05/2021 à 9h00 s'est tenue à la Salle Urbain V, Chemin Saint Ilpide, Mende 48000, la réunion du Comité Syndical Lozère Numérique, régulièrement convoqué par lettre du 11/05/2021.

Membres en exercice : 152

Participant(e)s à la réunion : 36

Absent(e)s : 116

Pouvoirs : 4

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

10 JUIN 2021

Étaient présents :

BUREAU DU COURRIER

1. Monsieur Jérôme BOUCHET représentant titulaire de la commune d'Allenc,
2. Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune d'Altier,
3. Monsieur Gilbert FONTUGNE représentant titulaire de la commune d'Antrenas,
4. Monsieur Philippe MARTIN représentant titulaire de la commune de Balsièges,
5. Monsieur Francis BERGOGNE représentant titulaire de la commune de Barjac,
6. Monsieur Jérôme GALTIER représentant suppléant de la commune de Bassurels,
7. Madame Sonia CHATEAUNEUF représentante titulaire de la commune de Bel Air Val d'Ance,
8. Monsieur Gérard MENRAS représentant titulaire de la commune de Bourg sur Colagne,
9. Monsieur Sébastien ROL représentant titulaire de la commune du Chastel Nouvel,
10. Monsieur Jean-Luc MICHEL représentant titulaire de la commune de Gorges du Tarn Causses,
11. Monsieur Alain RAYNALDY représentant titulaire de la commune de Lachamp-Ribennes,
12. Monsieur Jean-François COLLANGE représentant titulaire de la commune de Langogne,
13. Monsieur Rémy PRANLONG représentant titulaire de la commune de Laval du Tarn,
14. Monsieur Christian ROUX représentant titulaire de la commune du Collet de Dèze,
15. Monsieur Henri MUNIER représentant titulaire de la commune du Malzieu-Ville,
16. Monsieur Christian ALARIC représentant titulaire de la commune du Meyrueis,
17. Madame Laura DIET représentante titulaire de la commune de Mont Lozère et Goulet,
18. Monsieur Magali MOURGUES représentant suppléante de la commune Monrodat,
19. Monsieur Jean-Louis BRUN représentant titulaire de la commune de Naussac-Fontanes,
20. Madame Jacqueline BAGOUET représentante titulaire de la commune de Peyre en Aubrac,
21. Monsieur René CAUSSE représentant titulaire de la commune de Pourcharesses,
22. Madame Fabienne BOBONE représentante suppléante de la commune de Prévencières,
23. Monsieur Désiré ROPERS représentant titulaire de la commune de Saint Bazile,
24. Monsieur André FERRIER représentant suppléant de la commune de Saint Étienne du Valdonnez,
25. Madame Agnès SIGNORET-MASCLAUX représentante titulaire de la commune de Saint Frézal d'Albuges,
26. Monsieur Christian VIGIER représentant titulaire de la commune de Saint Germain du Teil,
27. Monsieur Ludovic JAFFUEL représentant titulaire de la commune de Saint Léger du Malzieu,
28. Madame Denise SORIANO représentante titulaire de la commune de Saint Martin de Lansuscle,
29. Madame Nicole FIRMIN représentante titulaire de la commune de Saint Pierre de Nogaret,
30. Monsieur Morgan CLERMON représentant titulaire de la commune de Saint Privat de Vallongue,
31. Monsieur Claude MEJEAN représentant titulaire de la commune de Sainte Héléne,
32. Monsieur Michel REYDON représentant titulaire de la commune de Vialas,
33. Madame Sophie MALIGE représentante suppléante du Département de la Lozère,
34. Monsieur Denis BERTRAND représentant titulaire du Département de la Lozère,
35. Monsieur Rémy ANDRE représentant suppléant du Département de la Lozère,
36. Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

Pouvoirs :

1. Monsieur Michel DUPUY représentant titulaire de la commune des Salelles ayant donné pouvoir à Monsieur Alain RAYNALDY, représentant titulaire de la commune de Lachamp-Ribennes,
2. Monsieur Alain ARGILIER représentant titulaire de la commune de Vébron ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
3. Madame Véronique BOYER représentante titulaire de la commune de Cassagnas ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,
4. Madame Viviane MAS représentante titulaire de la commune de Saint Jean la Fouillouse ayant donné pouvoir à Monsieur Robert AIGOIN représentant titulaire du Département de la Lozère,

OBJET : Approbation des comptes rendus des Comités Syndicaux du 25/11/2020 et du 02/03/2021

Vu le Code général des collectivités territoriale ;

Vu le compte rendu du comité syndical du 25/11/2020 ;

Vu le compte rendu du comité syndical du 25/11/2020 ;

Vu l'absence de Madame Sophie PANTEL, Présidente du Syndicat Mixte Lozère Numérique ;

Vu l'article 10.3 des statuts du Syndicat Mixte Lozère Numérique stipulant « *L'intérim du Président en cas d'empêchement de ce dernier est assuré par le 1^{er} vice président ou à défaut par un des vice-présidents désigné par le Président.* »

Monsieur Robert AIGOIN, 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte Lozère Numérique ayant présenté les compte-rendus joints en annexe des deux précédents Comités Syndicaux du 25/11/2020 et du 02/03/2021, le comité syndical après en avoir délibéré et proposé la modification suivante dans le compte rendu du 2 mars 2021 :

En lieu et place de :

« Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune de Termes ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique, »

Lire :

« Monsieur Gilbert COMMANDRE représentant titulaire de la commune de **Altier** ayant donné pouvoir à Madame Sophie PANTEL, Présidente de Syndicat Mixte Lozère Numérique, »

Votants : 36 votants et 4 pouvoirs soit 244 voix

Exprimés : 244 voix

Pour : 244 voix

Contre : zéro voix

Abstention : zéro voix

Les compte-rendus joints en annexe des deux précédents Comités Syndicaux du 25/11/2020 et du 02/03/2021 sont adoptés à l'unanimité en tenant comptes de la modification sus-visée dans le compte rendu du 2 mars 2021.

La Présidente du Syndicat Mixte,
Sophie PANTEL



REÇU À LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE
10 JUIN 2021
BUREAU DU COURRIER